

Fédération Française des Pêches Sportives - Commission Nationale Mouche

Championnat de France Promotion Nationale – « Rivière »

Critérium des deux Buëch (Hautes-Alpes)



9 juin 2019

33^{ème} édition



Organisation:

Club Mouche Tricastin

Tél. : 06 58 19 87 61 (Ch. Avinaud)

Tel : 04 90 37 42 96 (Francis Daydé)

En partenariat avec LA TRUITE DU BUËCH

truite.buech.free.fr/



Cher ami,

Votre candidature a été retenue par la FFPS CN Mouche pour participer au CRITERIUM des DEUX BUËCH en Promotion Nationale.

Précision importante : le Critérium se fera exclusivement sur le Grand Buëch

Nous aurons donc le plaisir de vous recevoir le 9 juin 2019 pour sa 33^{ème} édition.

Vous trouverez ci-joints de nombreux renseignements pour vous aider à préparer au mieux votre compétition.

Pendant cette manifestation n'oubliez pas que vous n'êtes pas prioritaires dans l'utilisation de la rivière.

Restez courtois à l'égard des riverains, pêcheurs et autres promeneurs que vous rencontrerez.

En cas d'empêchement remettant en cause votre participation au critérium, veuillez nous prévenir **au plus tard 4 jours avant le début de la compétition au 06 58 19 87 61.**

Nous vous souhaitons un agréable séjour dans le pays des deux Buëch (Hautes-Alpes) et bonne chance pour votre compétition.

**Pour le comité d'organisation,
le Président du Club Mouche Tricastin
Christian AVINAUD**

CONTACTS HEBERGEMENTS

Guide des hébergements sur : <http://www.buech.com>

+

- Office du tourisme du pays de Serres : 04 92 67 00 67
<http://www.montagne-en-provence.com>

- Office de tourisme de VEYNES : 04 92 57 27 43

- Office de tourisme d'ASPRES-SUR-BUËCH : 04 92 58 68 88

SOMMAIRE

- Programme

- Fédération départementale et AAPPMA concernées

- Entraînements

- Caractéristiques du Grand Buëch

PROGRAMME

Dimanche 9 juin 2019

6 h 20 - Rendez-vous à la maison des associations d'ASPREMONT (mairie)

Pointage et inscriptions des commissaires, licences, certificats médicaux, tirage au sort aléatoire effectué par le logiciel , attribution des fiches de contrôle (café + gâteaux offerts)

7 h 30 - Départ sur les lots de pêche

9 h 00 - Début de la première manche

11 h 00 - Fin de la première manche

Retour des fiches au point de rassemblement

Panier repas 5€

Attribution des fiches de contrôle pour la deuxième manche

Départ des concurrents sur les lieux de pêche

12 h 30 - Début de la deuxième manche

14 h 30 - Fin de la deuxième manche

15 h 30 - Début de la troisième manche

17 h 30 - Fin de la troisième manche

Retour au lieu de rendez vous

18 h - Résultats – remise des récompenses – vin d'honneur.

Nota : les arcs-en-ciel seront pas comptabilisées (en conformité avec le règlement FFPS CN Mouche).

- En cas de réclamation relative à l'organisation, au déroulement du concours ou au classement, celle-ci devra être formulée dans un délai maximal de 2 heures après l'annonce des résultats.

Fédération et AAPPMA concernées :

- **Fédération des Hautes-Alpes pour la pêche et la protection du milieu Aquatique.**
- AAPPMA « L'Arêton Serrois »
- AAPPMA « La Truite du Buëch » site internet : <http://truite.buech.free.fr/>
- AAPPMA « Amicale des pêcheurs Veynois »
- AAPPMA « La Gaule Gapençaise »

Les parcours sur lesquels se déroulent la compétition font partie du domaine public, vous devez être en possession d'une carte munie de la CPMA 2019 (quel que soit son département d'origine).

Entraînements

Si vous souhaitez préparer votre compétition en pêchant les deux Buëch, vous pouvez pêcher :

- a) Le petit Buëch
- b) Le grand Buëch (**interdiction 15 jours avant**)
- c) Le grand Buëch (Aval de la confluence petit buech- grand buech)
- d) Toutes les autres rivières du département, soit 1700 km de cours d'eau de première catégorie, où la truite est abondante, avec la carte des Hautes-Alpes sur le domaine privé.

Caractéristiques du Grand Buëch

Ce document a été établi par le GPS Gap Buëch basse Durance en collaboration avec M. Philippe MOULLEC (garde pêche du CSP).

LE GRAND BUECH (parcours patrimonial)

Le Buëch est une rivière des Alpes du sud qui prend sa source à Lus-la-Croix-Haute (Drôme) à 1900 m (la partie drômoise est gérée par la Fédération des Hautes-Alpes). Il serpente sur 90 km avant de se jeter dans la Durance.

Dans le nord de son parcours, le Buëch est montagnard, marqué par un climat continental de montagne avec des hivers rudes et froids et des étés très chauds. L'insolation annuelle est très importante.

Son régime est pluvio-nival avec d'importantes précipitations à l'automne et lors de la fonte des neiges d'altitude.

Les parcours de pêche se situant au nord, c'est à dire au dessus de St JULIEN-EN-BEAUCHENE, présentent des pentes de l'ordre de 10 %, affirmant son caractère de torrent alpin.

Secteur1 : ST JULIEN-EN-BEAUCHENE / ASPRES SUR BUËCH :

Les pentes sont de l'ordre de 30 %, débit moyen correct, largeur du lit majeur jusqu'à 25 m, lit mineur 8 à 12 m, courant rapide.

Transport important de matériaux, blocs, galets, gravière, bonnes frayères sur ce secteur. Longue lame rapide, peu de gros trous.

Secteur 2 : ASPRES-SUR-BUËCH / ASPREMONT

Ce secteur subit en été un étiage plus important dû aux prises d'eau agricoles.

Le lit au passage d'Aspres présente de grands radiers à moyenne épaisseur d'eau.

La charge en matière organique de l'eau est plus élevée, le peuplement piscicole est plus dense et plus diversifié (truites farios, chabots, vairons, loches, chevaines). Profondeur : 0,4 à 1,5 m coupslongs, largeur 5 à 10 m. Blocs, galets, gravières et frayères constituent l'essentiel des fonds en présence.

Secteur 3 : ASPREMONT / SERRES :

Élargissement du lit, méandres, température de l'eau plus élevée en été.

On retrouve le même peuplement piscicole qu'en amont avec toutefois une plus grande représentation des « blancs ».

Trous profonds plus nombreux, de 0,5 à 4 m.

Invertébrés aquatiques : Plécoptères, Capnia, Ditygen, Isoperla, Tricoptères, Rhyacophyidae, Hydropsychidae, Ephéméroptères, Baetidae, Heptageneidae, Apeorus,

Caractéristiques générales : Milieu toujours bien oxygéné, aucune source de pollution chimique.

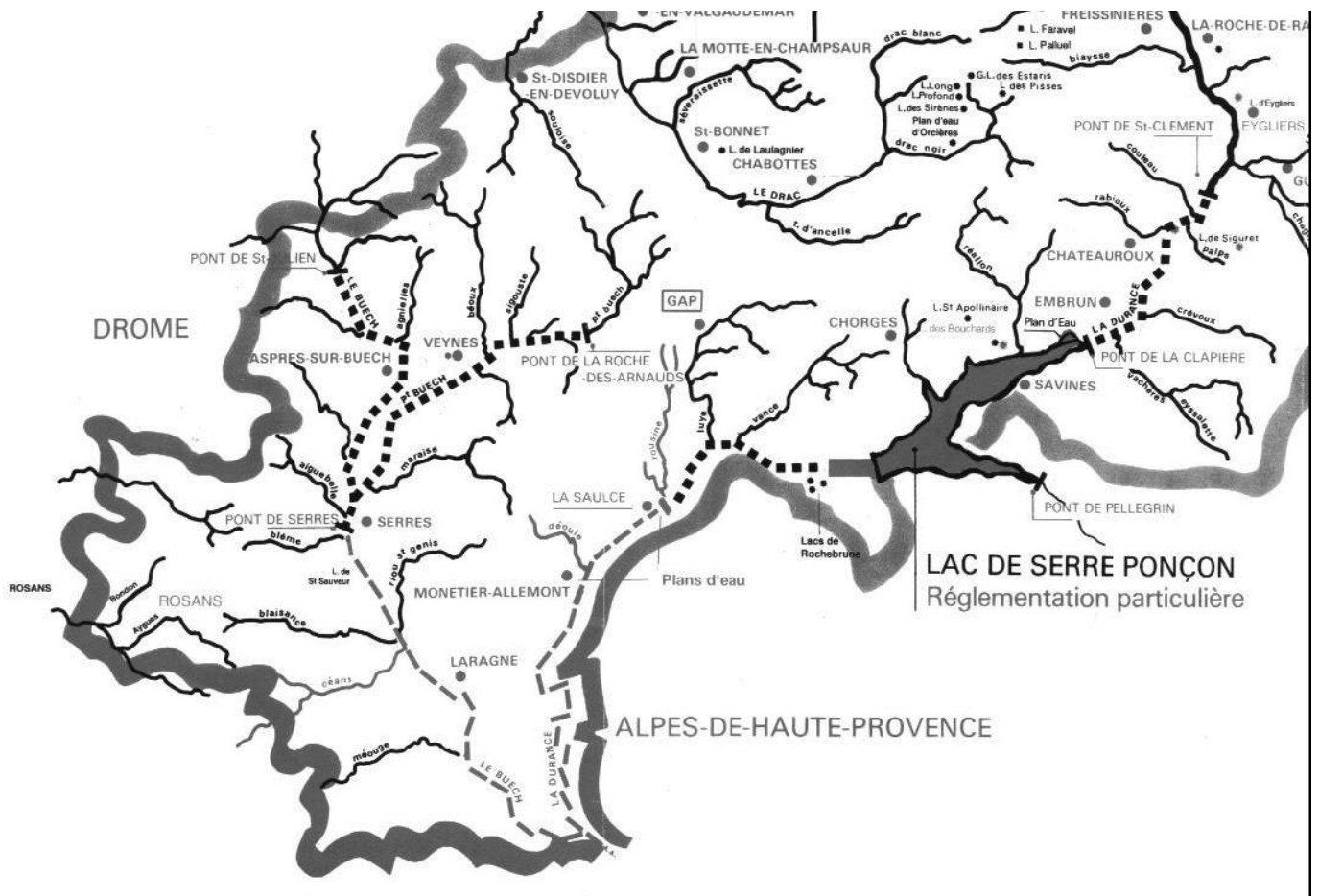
Impact des peuplements :

Lâchers de truites surdensitaires à l'ouverture et en cours de saison.

La végétation rivulaire est rare voire inexistante, quelques variétés de saules et aulnes.

Des changements fréquents de l'emplacement du lit mineur perturbent l'installation de plants sur les berges.

Avec les diatomées, on note la présence quasi générale sur le parcours d'algues d'eau froide gélatineuses (hydraerus) à tendance prolifique suivant l'époque.



*Situation du bassin versant des deux Buëch
Dans le département des Hautes-Alpes*

IMPERATIF

**CHAQUE COMPETITEUR DOIT RETOURNER CETTE
FEUILLE REMPLIE AVANT le 1 juin 2019**

Courrier : Christian AVINAUD
(Club Mouche Tricastin)
Quartier le Jas
26790 BOUCHET

ou par mail : christian.avinaud@orange.fr

Avec les renseignements ci-dessous :

NOM du COMPÉTITEUR

NUMÉRO de LICENCE du COMPETITEUR.....

Le NOM du CLUB du COMPETITEUR

NOM de l'arbitre **accrédités FFPS CN Mouche**

NUMÉRO de LICENCE de l'arbitre.....

Le NOM du CLUB de l'arbitre

Je réserve le panier repas du dimanche midi : Panier Repas X 5€ =
(Ne pas oublier de faire viser les licences par le médecin)

Bonne pêche !